

AVIS PUBLIC

Information à la population que le conseil va siéger à huis clos ou par visioconférence donc le public ne sera pas admis au cours des prochaines séances et ce jusqu'à nouvel ordre.

Si vous avez des questions, vous devez nous les faire parvenir au moins 48 heures avant la séance par courriel à <u>direction@saintrobert.qc.ca</u>

L'assemblée régulière du conseil municipal de Saint-Robert, sera tenue le 10 janvier 2022 à 19h30.

DONNÉ À SAINT-ROBERT, Ce 10^e jour de janvier 2022

Nathalie Lussier,

Directrice générale/greffière-trésorière